

**DES PANIERS
PAR MILLIERS**

Il ne reste que quelques jours aux Stanois de plus de 60 ans pour choisir le panier garni que la municipalité souhaite leur remettre pour les fêtes de fin d'année. **P. 2**

IMMERSION À L'ESTRÉE

Stains actu a eu accès à l'ensemble des dispositifs déployés par la clinique de l'Estrée pour faire face à la Covid-19, notamment le service réanimation. **P. 10 ET 11**

**NON AUX VIOLENCES
FAITES AUX FEMMES**

À l'occasion de la Journée internationale des violences faites aux femmes, la municipalité a tenu malgré le contexte sanitaire à inaugurer une plaque Gisèle Halimi et animer un échange en direct sur les réseaux sociaux. **P. 15**

Stainsactu

LE JOURNAL MUNICIPAL

stains.fr

PROJETS TRANSPORTS À STAINS**Un dossier qui fait l'unanimité**

Comme le conseil municipal, l'assemblée de Plaine commune a voté à l'unanimité le vœu en faveur du projet de transports en commun défendu par la ville. Un soutien de poids. Un dossier consolidé par des études démontrant sa faisabilité et son utilité. Les Stanois pourront signer une pétition d'ici quelques jours pour, eux aussi, donner encore plus de poids à cette demande d'inscription au Contrat de plan État-Région.

FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Un panier garni pour tous les Stanois de plus de 60 ans

A lors que la France vit un deuxième confinement pour endiguer l'épidémie de Covid-19, le sentiment d'isolement s'accroît, surtout chez les plus fragiles et les seniors. Ainsi, la municipalité, qui a dû se résoudre à annuler le banquet 2020, a décidé d'amener un peu de chaleur dans les foyers de la ville.

« Prouver à nos seniors qu'on ne les oublie pas en cette période difficile, c'est ce que nous tenions à faire en proposant des paniers garnis à l'ensemble des Stanois de plus de 60 ans pour égayer ces fêtes de fin d'année », tient à réaffirmer le maire, Azzédine Taïbi, dans les colonnes de *Stains actu*.

Depuis quelques jours, 3663 Stanois, que la municipalité a réussi à recenser, ont reçu un courrier les invitant à faire un choix entre plusieurs paniers garnis avant le vendredi 11 décembre :

**« PROUVER À NOS SENIORS
QU'ON NE LES OUBLIE PAS
EN CETTE PÉRIODE DIFFICILE »**

viande ou poisson, vin ou jus de fruits, un vrai panel de régals.

« Ça sonne sans arrêt, nous explique-t-on au service

seniors. Ici, nous sommes tous témoins que les Stanois sont ravis. » En un coup de téléphone, dont le numéro figure sur la lettre, les seniors choisissent et une livraison est programmée. Une fois toutes les commandes passées, des agents municipaux, dans le strict respect des règles sanitaires, pourront commencer les distributions à domicile, sur rendez-vous. Un peu à l'image de ce célèbre personnage au manteau rouge.

Tous les Stanois de plus de 60 ans ont le droit à ce panier, si vous n'avez pas reçu le courrier vous pouvez contacter le 01 49 71 84 47. • CAROLE SAPIA

ÉCO-QUARTIER DES TARTRES

Des travaux démarrent

Le numéro 2 du Journal *Les Tartres*, un bien commun vient de paraître. S'il a été distribué uniquement aux habitants de la zone des Tartres, il est également disponible dans certains lieux publics en version papier mais aussi sur le site internet de Plaine Commune.

On y apprend essentiellement que dans les jours qui viennent, des travaux vont démarrer, notamment sur la partie stanoise. En effet, à la lisière du Clos Saint-Lazare, à deux pas du collège Barbara, l'aménagement du Parc central, qui sera à terme le plus grand espace vert de Plaine Commune, va connaître ses premiers coups de pelles. Ce sera un cœur vert, ouvert à tous, prônant la biodiversité, les promenades... dont *Stains actu* suivra chaque étape d'avancement. La rue d'Amiens sera, elle aussi, repensée afin d'apaiser la circulation.

Quand au groupe scolaire Lucie-Aubrac, une livraison pour septembre 2021 est annoncée dans ce fascicule qui décrit chaque projet à venir dans cet éco-quartier.

• ADAM KHIRANI, Stagiaire ET CAROLE SAPIA.

DERNIÈRE MINUTE
MERCREDI, PLAINE COMMUNE
INFORME QUE LA RUE
D'AMIENS SERA FERMÉE À LA
CIRCULATION PENDANT UN AN,
D'ICI DEUX SEMAINES.

URBANISME

Deux condamnations pour non respect du cadre légal

Ne pas respecter les règles urbanistiques peut amener jusqu'au tribunal. Ces derniers jours, deux condamnations ont été prononcées à l'encontre de contrevenants stanois et trois autres ne seraient tarder.

Différents services, en lien avec l'Unité Territoriale de Plaine Commune chargée de l'urbanisme, sont mobilisés pour faire respecter les lois d'urbanisme en ville. Des décisions de justice viennent de confirmer deux de leurs actions.

En effet, suite à des signalements du service Urbanisme qui sillonne la ville, deux condamnations ont été prononcées par le tribunal à l'encontre de contrevenants en ville : amendes, obligations de remise en état et astreintes financières. Ces deux adresses présentaient, pour l'une, un non-respect d'une autorisation d'urbanisme et pour la seconde, la création de surface supplémentaire sans autorisation sur une construction existante. Dans ces deux cas, il s'agit à la fois d'un non-respect du code de l'urbanisme et du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) en vigueur sur la commune. Et ce n'est pas tout. D'autres signalements ont été déposés au parquet, après enquête sur le terrain, par l'Unité Territoriale urbanisme réglementaire secteur nord et plus particulièrement le pôle infractions.

Ces dossiers en cours d'instruction portent sur des travaux réalisés dans le cadre de divisions pavillonnaires dont les cas sont aggravés par l'absence de permis de louer, confirmés par le service Hygiène et Sécurité de la ville. Rappelons que ce permis est un document que le propriétaire doit obligatoirement obtenir avant de louer son bien. Cette règle est en application sur l'ensemble de la ville depuis le 1^{er} janvier 2020.

QUI CONTACTER ?

Pour tout renseignement sur le PLUI, les demandes de permis de construire, etc, le contact incontournable est l'Unité Territoriale urbanisme réglementaire secteur nord. Mais les agents ne pouvant pas à l'heure actuelle recevoir le public, une adresse mail générique a été créée pour toute question: urba.reglementaire@plainecommune.fr. « Une réponse sera apportée à toutes les demandes dans un délai d'une semaine maximum », s'engage ce service.

• R.H.

ANNONCES DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Une sortie de confinement en trois étapes

Le pic de la deuxième vague de Covid-19 semble passé. À la clinique de l'Estrée, où *Stains actu* a fait un reportage mardi (voir pages 10 et 11), on le confirme. En tous cas, le président de la République a annoncé le même soir l'arrivée d'un vaccin et une sortie de confinement en trois étapes. La première se déroulera samedi avec, a priori, sur la ville le lever de tous les rideaux des commerces dits « non essentiels » mais aussi le retour des 90 commerçants qui ne pouvaient plus débarrer depuis plusieurs semaines sur le marché du centre-ville. Les mineurs pourront, a priori, reprendre leurs acti-

vités sportives extra-scolaires en plein air (voir page 12). Les cultes religieux se tenir en présence de 30 personnes maximum. Mais, l'attestation reste obligatoire pour se déplacer.

Stains actu en publie en dernière page un exemplaire de la version disponible au moment de l'impression de votre journal mais seule la ligne du rayonnement et du temps pour les activités physiques changera, vous pouvez donc les utiliser sans problème jusqu'au moins le 15 décembre. Car à cette date, la deuxième étape de la sortie de confinement devra avoir lieu. Il n'y aura plus qu'un couvre-feu de nuit mais aussi ce

qui devrait embaumer le cœur des équipes de l'Espace Paul-Éluard et du Studio Théâtre, la réouverture des « théâtres et cinémas ». Les nuits des deux réveillons des fêtes de fin d'année, il sera possible de circuler et même de se réunir sous certaines conditions.

La troisième étape : la réouverture des bars et restaurants mais aussi des salles de sports le 20 janvier. Les étudiants, eux, devront attendre deux semaines de plus pour retrouver leurs amphithéâtres... Prenez soin de vous.

• CAROLE SAPIA

VACCIN COVID-19

Derrière les annonces triomphantes, des incertitudes de taille

Efficacité contre la maladie ou l'infection, défi logistique d'une conservation à très basse température, durée de la protection, effets secondaires...

Malgré l'engouement sans précédent généré par les résultats spectaculaires de la phase 3 de test du vaccin contre la Covid, le flou demeure sur certaines questions essentielles.

La course effrénée pour la découverte d'un vaccin efficace contre le Covid-19 est-elle proche de son dénouement? C'est en tout cas ce que semble indiquer les résultats préliminaires de l'entreprise américaine Pfizer associée à l'allemand BioNtech, qui a fait sensation en annonçant lundi 9 novembre un vaccin anti-Covid-19 efficace à plus de 90 %. Moderna a surenchéri en indiquant dans un communiqué du 16 novembre que son vaccin montrait 94,5 % d'efficacité au cours des essais de phase 3 menés sur plus de 30 000 Américains. À titre de comparaison, le vaccin contre la grippe saisonnière oscille entre 30 et 70 % d'efficacité selon les années et l'âge de la personne concernée. Il s'agit donc d'un résultat inespéré dans la bataille contre le virus qui a fait plus d'un million de morts dans le monde.

DE NOMBREUSES QUESTIONS SANS RÉPONSES

En attendant l'examen critique des données issues de la phase 3 du test conduit par l'entreprise américaine, de nombreux points restent à éclaircir. Tout d'abord, il convient de rappeler

que cette phase de test sur l'homme est la dernière étape avant une demande d'autorisation de mise sur le marché. Dans le contexte actuel, cette procédure est accélérée afin de pouvoir bénéficier du vaccin le plus rapidement possible. Ce qui n'est pas sans poser problème. En effet, la plupart des effets secondaires interviennent plusieurs semaines voire plusieurs mois après l'injection. Il est aussi possible que des effets indésirables rares, indétectables lors des essais cliniques, apparaissent une fois que des millions de personnes auront été vaccinées.

Par ailleurs, la durée des anticorps dans l'organisme n'est pas établie. Dès lors, à quelle fréquence devons-nous nous faire vacciner? De plus, le vaccin protégerait contre le risque de développer une forme rare de la maladie, mais pourra-t-il empêcher la transmission? Autant de questions qui restent aujourd'hui sans réponses. Dans son allocution télévisée mardi 24 novembre, le chef de l'État est revenu sur ces questions. La campagne de vaccination débutera « fin décembre début janvier » mais il ne sera pas obligatoire de se faire vacciner. • M.B.

DÉPISTAGE COVID-19

206 Stanois dépistés

Depuis le début de l'été, le maire réclamait à l'Agence Régionale de Santé (ARS) des dépistages Covid-19 pour compléter l'offre des laboratoires et depuis peu de la pharmacie rue Jean-Jaurès. Vendredi dernier, l'ARS, avec l'appui de l'Assistance publique – Hôpitaux de Paris (AP-HP) mais aussi celui de la mairie qui a su être réactive, a organisé un dépistage gratuit et ouvert à tous. 206 Stanois ont ainsi pu être testés.

Sur la place Marcel-Pointet, de grandes tentes, des barrières, et des chaises. Un Stanois accompagne sa maman, des collègues s'y rendent ensemble sur leur temps de pause déjeuner. Tous s'accordent à dire que c'est une bonne initiative. Le responsable du Centre municipal de Santé partage cet avis. « Ça permet à la population stanoise d'accéder facilement à un test sans trop attendre et en ayant même un temps d'information. Et l'arrivée des tests antigéniques, avec un résultat en 30 minutes, d'isoler plus rapidement. Tout cela permet de soulager aussi les laboratoires et les circuits d'analyse PCR. » Après un questionnaire rapide, les Stanois étaient soit dirigés vers un test PCR soit un test antigénique. 55 personnes ont fait le premier. 151 le second. Les résultats de positivité n'étaient pas encore parvenus à la rédaction à l'heure de l'envoi de l'édition sous presse.

« Une prochaine intervention de ce type est en réflexion et pourrait être envisagée dans le courant du mois de décembre », confie le responsable du CMS. • C.S.



NOTRE ACTU

CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal a voté

Gestion de la crise sanitaire, accueil petite enfance, déploiement de la 5G, transports... le 19 novembre, le conseil municipal (CM) s'est tenu à huis clos dans la salle de la Luciole à l'Espace Paul-Éluard, mais aussi en simultané sur les réseaux sociaux afin que les Stanois puissent suivre les débats.



© Dragan Lekic

Au regard de la situation sanitaire, l'instance est toujours fermée au public et les débats se tiennent à huis clos, mais les Stanois ont pu suivre les échanges en direct sur la page Facebook de la ville. En ouverture, le maire a tenu une nouvelle fois à rendre hommage aux victimes des actes terroristes en affirmant son soutien et toute sa solidarité aux familles des victimes. Une minute de silence a été respectée par l'ensemble des élus présents. Un point sur la gestion de la crise sanitaire a été effectué par le maire, en revenant sur les opérations mises en place par la municipalité, telles que la distribution de masques aux écoliers de la ville. Azzédine Taïbi a également salué l'initiative citoyenne qui a permis de récolter plus de 1000 signatures pour le maintien et le renforcement des services du bureau de poste au Clos Saint-Lazare, fermé depuis plusieurs mois. À la suite de quoi, l'assemblée a démarré sa séance notamment par l'approbation de différents procès-verbaux comme il est d'usage de le faire. L'opposition de droite a refusé de valider celui du dernier conseil municipal. Il a été soumis au vote de ce CM la désignation des représentants de ce dernier pour siéger au sein de différents organismes comme le conseil d'administration de l'association Les Enfants Inadaptés et Leurs Amis.

CONTRE LE RACISME

Toujours sur la lancée de présentation et de vote, les élus locaux ont donné pouvoir au maire pour porter plainte au nom de la ville pour différents propos haineux, racistes et

diffamatoires à l'encontre de la ville et du maire sur les réseaux sociaux. Cette affaire est à mettre en parallèle avec la plainte déposée par l'édile contre les menaces de morts et autres insultes en tous genres à son encontre. Ils se sont également penchés sur des questions en lien avec la petite enfance. Il s'agissait notamment d'approuver le projet de fonctionnement du Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) de la commune. Mais également de valider la Convention d'objectifs et de financement de la crèche municipale multi-accueil Louise-Michel entre la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine-Saint-Denis et la ville.

5G ET TRANSPORTS

Une convention intercommunale a été approuvée. Celle-ci offre un cadre partagé et un engagement à l'échelle de Plaine Commune, pour le relogement des ménages lors des opérations de démolitions de logements dans le cadre du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU). Enfin, un vœu relatif à une demande de moratoire sur le déploiement de la 5G a été validé (cf. colonne), tout comme la demande d'inscription des projets de transports en commun lourds dans le Contrat de plan État Région 2021-2027 (cf. article page 5).

• R.H.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : 17 décembre 2020, avec retransmission en direct sur le Facebook de la ville.



MORATOIRE SUR LA 5G

Le conseil municipal a approuvé un vœu adressé au Gouvernement demandant l'instauration d'« un moratoire sur l'implantation des infrastructures du réseau de 5G dans l'attente des études d'impacts environnementaux, sanitaires et sociétaux ». En effet, l'Agence nationale de la sécurité sanitaire (ANSES) a indiqué « avoir mis en évidence un manque important, voire une absence de données relatives aux effets biologiques et sanitaires potentiels ».

Pourtant, malgré cette alerte, et sans attendre la publication du rapport définitif de l'ANSES (qui devrait être publié courant 2021), le gouvernement lance dès à présent le déploiement de la 5G. « Il choisit ainsi de passer en force et de privilégier les intérêts économiques et financiers au détriment de la santé publique des Français » peut-on lire dans le vœu présenté par la municipalité.

Puis, suit une autre remarque « l'installation de nouvelles antennes, serveurs, smartphones et objets connectés compatibles avec la 5G, va accélérer l'exploitation des ressources naturelles non renouvelables, ainsi que la pollution consécutive à l'extraction des métaux rares et aux émissions de gaz à effet de serre ».

« Enfin, il semble paradoxal de vouloir se focaliser sur la 5G alors que certains territoires ne sont pas encore couverts par la 3G et la 4G », pointe le vœu du conseil municipal. Avant de conclure sur la situation de crise sanitaire et sociale. « Nous devons imposer de porter la priorité vers l'égal accès de tous aux technologies numériques existantes et de lutter contre la fracture numérique qui touche près de 20% de la population française ». • R.H.



UNE DÉLIBÉRATION CONTRE LE RACISME

Le conseil municipal a validé une délibération donnant autorisation à Azzédine Taïbi, maire de la commune, de déposer plainte avec constitution de partie civile au nom de la ville de Stains dans le cadre de publications haineuses et diffamatoires publiées sur les réseaux sociaux à l'encontre de la commune de Stains. En effet, depuis le 20 septembre 2020, de nombreuses publications haineuses et diffamatoires concernant la ville ont été publiées sur les réseaux sociaux et notamment sur Twitter. « Nous ne pouvons pas rester silencieux face ces comportements qui vont à l'encontre des valeurs républicaines : le racisme est un délit (...) » a rappelé l'édile. L'affaire sera donc portée devant les juridictions compétentes au nom de la ville de Stains.

ET CONCERNANT L'ÉLU ?

En ce qui concerne la plainte du maire, en tant que personne élue de la République, suite à des menaces de mort et des insultes racistes à son encontre, aucune suite n'a été portée à sa connaissance, selon son cabinet. Rappelons l'importante mobilisation qu'avait suscité cette affaire en septembre dernier et celle plus récente pour son homologue de l'Île-Saint-Denis, qui a vu le portail de son domicile dégradé, notamment par des croix gammées.

• R.H.

TRANSPORTS

Faisabilité, utilité et mobilisation générale !

C'est un dossier lourd en arguments. La municipalité veut que ses projets de créations de transports, déclarés faisables et utiles par des études, soient inscrits au Contrat de plan État-Région. Demande soutenue par Plaine Commune. Et pour l'appuyer davantage, les Stanois peuvent signer une pétition.



Les deux axes, où se trouvent le métro : Saint-Denis-Université et la gare de la Cerisaie, sont inclus dans les tracés des projets de transports portés par la ville.

La région a récemment informé la municipalité de la reprise des négociations en vue de l'élaboration du contrat de plan État-Région 2021-2027 (CPER). Il s'agit du cadre incontournable de la planification du financement des projets structurants à l'échelle régionale. À cette occasion, le maire défend trois grands projets de transports lourds. « Il s'agit de projets essentiels pour l'amélioration des conditions de vie et de déplacement des habitants et des salariés, ainsi que pour le développement futur de ce territoire » a-t-il notamment déclaré lors du conseil municipal durant lequel un vœux a été approuvé par l'assemblée délibérante (voir p.5).

La ville de Stains présente donc trois projets : une ligne de tramway entre Saint-Denis Université et Garges

Sarcelles, une ligne de bus à haut niveau de service (BHNS) entre La Courneuve-Six Routes et Stains-La Cerisaie, avec la possibilité de prolongement au sud en direction de Carrefour Pleyel et le prolongement de la ligne 12 du métro jusqu'à Stains-La Cerisaie en interconnexion avec les lignes 16/17, le T1 et le T11 express.

DES ÉTUDES VALIDENT LES PROJETS

Ces derniers sont appuyés par la réalisation d'études techniques demandées par la ville. L'une en 2017 qui fait émerger un scénario proposant le développement de deux nouvelles lignes de transport en commun en site propre (TCSP) en Y, avec une ligne de tramway sur l'axe est-ouest, et un bus à haut niveau de service sur l'axe sud nord

et une seconde lancée fin 2019 par l'EPT Plaine Commune. Ce travail continue d'être consolidé à travers différentes rencontres avec Île-de-France Mobilité (IDFM), le département de la Seine-Saint-Denis, les villes La Courneuve et Saint-Denis, ainsi que celle de Garges-Lès-Gonesse et le Département du Val d'Oise. Ce positionnement est une manière de prendre les devants, de mettre toutes les chances du côté de la ville et faire valider l'ambition stanoise.

Les Stanois, qui souhaitent voir ces projets aboutir, peuvent signer la pétition pour faire valoir ce besoin d'amélioration dans les déplacements (disponible prochainement, notamment sur les réseaux sociaux de la ville). Stains est un territoire en pleine transformation et a besoin

d'une forte mobilisation citoyenne pour faire aboutir ce projet de transports lourds indispensables. ● R.H.

UN SOUTIEN DE POIDS

Mardi 24 s'est tenu le Conseil du territoire de Plaine Commune. Et dès l'ouverture des débats, il a été question de valider un vœu portant sur les transports et en particulier sur les projets défendus par la ville de Stains. Ainsi, Mathieu Defrel, adjoint au maire qui y siège en qualité de conseiller en charge des transports et déplacements, a rappelé à ses homologues, l'importance et la cohérence du projet tant sur le plan socio-économique qu'écologique. Le vœu adressé à l'État et à la présidente de région a été validé à l'unanimité par le conseil du territoire. Un soutien de poids d'une des premières intercommunalités qui conforte la dynamique portée par la ville de Stains en matière de transports lourds.

ÉDUCATION

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Un équilibre précaire

Assurer la continuité pédagogique et la sécurité sanitaire des élèves et leurs familles, voilà « la double injonction » faite aux professeurs et directeurs des écoles élémentaires. À cela s'ajoute le renforcement du plan Vigipirate à la suite de l'attentat perpétré contre Samuel Paty. Dès lors, il s'agit d'un véritable casse tête : comment respecter les nouvelles consignes sanitaires dans ce contexte ?

Exemple : depuis la rentrée de septembre, l'arrivée en classe le matin était échelonnée pour éviter un brassage trop important aux abords des écoles. Depuis le 2 novembre, au nom du plan Vigipirate, l'heure de rentrée est la même pour tous. Depuis cette date, les enfants de tous niveaux doivent également porter un masque en permanence. Ainsi, le 10 novembre, à l'appel d'une intersyndicale, les professeurs de plusieurs écoles à Stains se sont mis en grève pour protester contre l'impréparation et les tergiversations du gouvernement vis-à-vis des écoles. Les parents interrogés, eux, soulignent la résilience dont font preuve leurs enfants mais aussi parfois l'incompréhension vis-à-vis d'une situation qui dépasse l'entendement. • M.B.



COMITÉ DES MAMANS

Distribution solidaire

Pour participer à l'élan de solidarité face à la crise sanitaire, « nous, le comité des mamans, avons décidé d'offrir des masques lavables aux écoliers de Joliot-Curie et à ceux de l'école du Globe ». Une opération réalisée en partenariat avec une entreprise. Les bénévoles renouvèleront cette opération dès que possible. Une action saluée par les parents. • R.H.

COLLÈGES

Parents, profs, main dans la main pour exiger la sécurité sanitaire des élèves

Assemblées générales, rassemblements, blocages, plusieurs temps forts ont rythmé ces derniers jours en ville. L'objectif : exiger la mise en place d'un véritable protocole sanitaire au collège. Retour sur une rencontre à la MTL.



La réunion, qui a réuni une cinquantaine de professeurs et parents d'élèves à la MTL, a donné lieu à de vifs échanges entre parents et professeurs au sujet des cours en distanciel.

Une cinquantaine de personnes était réunie lundi 16 novembre à la Maison du temps libre pour une assemblée générale. Celle-ci rassemblait les parents d'élèves et professeurs de trois collèges de la ville pour la troisième fois depuis la rentrée des vacances d'automne. En présence de plusieurs élus, les échanges ont porté sur les modalités d'actions à venir après un bref état des lieux de la situation sanitaire de chaque établissement, évoqué dans le précédent numéro de *Stains Actu*.

Des parents ont également fait part de leur inquiétude au sujet de l'organisation de cours en distanciel, du fait de la principale revendication des enseignants en grève : le passage en demi-groupe tous niveaux confondus pour limiter le brassage des élèves. Pour certains parents, l'expérience du premier confinement a été « catastrophique » et ils estiment que les élèves ont pâti de cette situation dans un territoire déjà en proie aux inégalités sur le plan scolaire. En plus de l'angoisse du décrochage, s'ajoute la situation de précarité qui frappe de nombreuses familles. Bref, pas simple à arbitrer quand de l'autre côté, la communauté éducative alerte sur la

sécurité sanitaire dans les établissements.

« ÉDUCER NOS ENFANTS OU SE NOURRIR »

« Nous sommes confrontés à deux injonctions difficilement conciliables : éduquer nos enfants ou se nourrir (...) Le remède sera pire que la maladie », se désole une mère du collège Pablo-Neruda, pour qui, il est hors de question d'accepter en l'état le contre-protocole proposé par les profs. À cette inquiétude exprimée, de nombreux professeurs ont tenté d'apporter des réponses et ont également alerté sur la situation actuelle : « Notre responsabilité première, c'est d'assurer la protection de tous (...) le virus circule, si l'on ne fait rien, le virus fera du mal aux familles et à Stains ». Un autre poursuit : « Si on continue comme ça, en classe entière, le collège ferme dans 15 jours ».

Après plus de deux heures d'échanges, l'assemblée s'est mise d'accord sur la poursuite de la mobilisation à travers un rassemblement devant la direction académique pour une audience, un blocus des établissements en fin de semaine suivi par un rassemblement sur la place du colonel Fabien. • M.B.

ILS TÉMOIGNENT



Basma,
Parent d'élève collège Joliot-Curie

« On se sent épuisé, on a une vie de famille mais on reste mobilisé, on ne va pas lâcher près du but. Nous nous

sommes rendus mercredi dernier à Bobigny pour nous entretenir avec les services académiques. La directrice de cabinet nous a reçus sur un bout de trottoir pour une heure de dialogue de sourd. On ne comprend pas pourquoi ils refusent d'accéder à nos revendications, les demi-groupes pour tous. Je ne vois pas bien en quoi un enfant en sixième serait moins contagieux qu'un élève de seconde. Notre soutien au corps enseignant se veut à la hauteur de leur engagement au quotidien pour la réussite éducative de nos enfants. »



Fatou,
Parent d'élève collège Barbara

« Au collège, cela fait maintenant trois semaines que les cours sont suspendus. Aujourd'hui, il s'agit du

quatrième blocus des parents. Si nous en tant que parent, on ne se bouge pas qui le fera ? On espérait que le gouvernement allait réfléchir et discuter avec nous, mais non, c'est tout le contraire ! À toutes nos demandes, nos lettres, on nous a opposés du mépris. Par conséquent, le feu prend de l'ampleur. On va tenir, rien lâcher car nos enfants sont en danger. L'union fait la force. »



Silvain,
Professeur d'EPS collège Barbara

« Nous alertons les services concernés depuis plusieurs semaines mais nous n'avons aucune réponse officielle.

On nous renvoie sans cesse vers un éventuel cadrage national, mais Jean-Michel Blanquer ne semble pas concerné par ce qui se passe dans les établissements scolaires. À leur mépris, nous répondons par notre détermination et notre solidarité. À Barbara, nous sommes très mobilisés et nous avons la chance d'être soutenus par les parents d'élèves. C'est un combat global que l'on mène ensemble pour plus d'équité et de meilleures conditions de travail et d'éducation. Malheureusement, si rien n'évolue dans les prochaines semaines, ce sont les enfants qui en pâtiront. »



Elise,
Professeur d'histoire-géographie collège Barbara

« Nous avons beaucoup de cas Covid au Clos et d'une certaine manière, cela a peut-être eu pour

effet de sensibiliser davantage les familles. Au collège, plusieurs professeurs ont également été contaminés ou cas contact, mais l'Agence régionale de santé et le rectorat ne sont pas d'accord sur les critères de définition. Par ailleurs, on sait aussi que le ministère sous-évalue dans des proportions affolantes les chiffres de contaminations de l'ARS pour les 0-19 ans. Nous refusons de mettre en danger les élèves et nous exigeons la mise en place de demi-groupe comme dans les lycées. Leur refus est idéologique. En temps de pandémie, ils s'attendent à ce que l'on assure nos missions avec les mêmes moyens qu'en temps normal, ce n'est pas possible. »

LYCÉE

Des adaptations bienvenues

Après une semaine de tensions et de blocages de certains établissements, un nouveau cadrage national a été décidé permettant la constitution de demi-groupes afin de limiter le brassage des élèves. Au lycée Maurice-Utrillo à Stains, ces adaptations ont été mises en place très rapidement.

Car dès le lundi de la rentrée, les professeurs se sont mis en grève pour réfléchir à un protocole sanitaire viable en concertation avec la direction de l'établissement. Le lendemain, les élèves sont prévenus de la mise en place de demi-groupes, en alternance une semaine sur deux. « Tous les emplois du temps ont été refaits en ce sens, précise un lycéen en Terminale interrogé par *Stains Actu*. Tout a été fait en sorte pour que cela se passe bien : la direction a rétabli un sens de circulation dans les couloirs, des distributeurs de gel hydroalcoolique ont été installés ».

Ainsi, ces adaptations ont permis de faire baisser le nombre d'élèves par jour, passant de 1 300 à 600, un chiffre qui tombe à une petite centaine seulement pour la demi-pension contre 500 en temps normal.

Des mesures qui selon les lycéens interrogés n'ont pas d'incidence sur la qualité des cours dispensés, au contraire. « En cours de langue notamment, j'ai la sensation que l'on avance plus vite, les profs passent plus de temps avec nous. Concrètement, on perd des heures de cours mais on les récupère d'une manière ou d'une autre ».

À noter que près d'un million de tests antigéniques vont être déployés dans les lycées cette semaine. Mais pas dans l'académie de Créteil, donc pas à Utrillo. • M.B.



Rassemblement festif des parents d'élèves des trois collèges de la ville place du Colonel Fabien vendredi dernier. Ils exigent plus de moyens pour les établissements afin d'appliquer un véritable protocole sanitaire à même d'assurer la sécurité de la communauté éducative.

SUITE AUX ANNONCES
DU PRÉSIDENT,
LES PETITS
COMMERCES
RÉOUVRIRONT DÈS
LE 28 NOVEMBRE !

CADRE DE VIE

COMMERCES DE PROXIMITÉ

« J'aime mes commerces à domicile », un service qui attend le déclic...

« **U**n Petit R Fleuri est sur les réseaux sociaux, mais je n'ai pas vraiment le temps de m'en occuper, la priorité c'est de gérer ma boutique. Au moins avec « J'aime mes commerces à domicile », les gens qui ne sont pas à proximité de la boutique savent que nous restons ouverts... ». Gérante du fleuriste de l'avenue Paul-Vaillant-Couturier, Elodie Chaplain n'a pas hésité à rejoindre le service lancé par la Chambre de Commerce et d'Industrie Paris-Ile-de-France lors du confinement printanier. Accessible via la page d'accueil du site web de la ville (1), ce système de géolocalisation permet de se faire une idée des commerces qui assurent le « click and collect » ou livrent pendant le confinement. « Mais, on ne trouve pas encore assez de commerces stanois inscrits, c'est dommage », regrette Jacqueline, retraitée du quartier de l'Avenir, qui plaide pour « faire vivre le commerce local. D'abord parce que c'est la vie de notre ville qu'il faut soutenir et puis c'est une démarche écologique que de privilégier les commerçants pas loin de chez soi, plutôt que de consommer via les réseaux de grande distribution. »

Un appel du pied auquel les commerçants stanois peuvent répondre en quelques clics pour référencer gratuitement leur commerce et afficher ainsi un maximum d'informations sur leurs horaires d'ouverture, les produits proposés ou encore détailler les modalités de livraison. • FRED LAURENT

(1) Onglet « participer » sur la page d'accueil de Stains.fr, puis Solidarités-Mes commerces à domicile.

Vitrines en fête : le concours est ouvert...

Après avoir dû, pour beaucoup d'entre eux, tirer le rideau en novembre, les commerçants de Stains sont invités à ouvrir une fenêtre d'optimisme vers le déconfinement en participant au concours des plus belles vitrines de Noël, réalisées par les commerçants et artisans des villes de Seine-Saint-Denis. Organisé par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du 93, ces « Vitrines en fête 2020 » distingueront « les vitrines valorisant des dessins d'enfants, des éléments d'un jeu de piste, des objets artistiques, des travaux et réalisations d'artisans en métiers d'art ». Les commerçants stanois intéressés peuvent s'inscrire à ce concours jusqu'au 27 novembre via le service économique de Stains (1). Un jury visitera ensuite les commerces candidats en décembre avant une remise des prix en janvier 2021. • F.L.

(1) 01 49 71 82 27.

Bienvenue au rayon des solutions...

Caddies perdus en ville, dépôts sauvages ou voitures-épaves sur son parking : autant de problématiques que Carrefour cherche à gérer en collaboration avec les différents services municipaux et l'unité territoriale de propreté de Plaine Commune. Avec déjà quelques propositions dans la besace.



Entre 30 et 40 caddies sont ramassés par Plaine Commune chaque semaine.

Du côté de chez Carrefour, on peut bien sûr faire ses courses... Côté envers du décor, l'hypermarché fait, lui, la chasse à ses caddies qui se retrouvent régulièrement aux quatre coins de la ville. Un des sujets de discussion de la réunion qui a mis autour d'une table, début novembre, la direction de Carrefour, mais aussi le service Propreté de Plaine Commune, comme celui de Stains. Car l'enseigne et son vaste parking ne sont pas seulement le point de départ de la fuite des caddies, ils concentrent aussi, trop souvent des dépôts sauvages (frigos, matelas...) près de la station essence qui débordent rue Roger Salengro. Sans oublier les voitures-épaves, dont l'enlèvement est soumis au rythme des procédures réglées par la Police nationale, si bien que le parking du centre commercial cumulait la semaine dernière quelques 33 voitures

épaves.

Bref, il y avait de quoi remplir un caddie de problèmes, mais aussi de solutions au cours de cette réunion qui a relancé « une synergie commune pour traiter chacune de ces difficultés », explique Michel Tafuri, le directeur de Carrefour Stains. Côté ramassage de caddies en ville, qui se dispersent au rythme de 30 à 40 par semaine, « les équipes de Plaine Commune vont faire le tour des bailleurs et des copropriétés pour leur donner le contact qui, côté Carrefour, permettra d'assurer un ramassage rapide », explique Philippe Susini, responsable propreté et cadre de vie de Plaine Commune. L'enseigne dispose en effet d'un contrat de ramassage avec un prestataire. Côté Stains, le lien sera facilité entre les agents de la Brigade verte et Carrefour pour signaler au plus vite les caddies « oubliés » sur l'espace public. Toujours au rayon des solutions, on trouve encore la mise en place de dispositifs com-

pliquant la sortie des caddies et le développement du service de livraison à domicile. Quant à la plaie des dépôts sauvages, la difficulté de saisir sur le fait les contrevenants n'empêche pas d'agir : « Nous sommes réactifs lorsque des objets sont laissés sur notre parking et nous alertons les services de Plaine Commune pour des dépôts sur la voie publique en bordure du parking », explique le directeur de Carrefour. « Via l'application « Plaine Commune » sur smartphone ou via le centre d'appels « Allo Agglo » (08.00.07.49.04), nous assurons en 48 heures maximum le ramassage des dépôts laissés sur la voie publique », rebondit Philippe Susini. Et puis, nos agents circulent régulièrement dans cette zone. » Leur seul regret, ne pas pouvoir toujours fournir de ticket de courses aux contrevenants. Un délit de dépôt sauvage peut coûter jusqu'à 3 500 € d'amende.

• FRED LAURENT

MAISON DU DROIT ET DE LA MÉDIATION

Sollicitée par plus d'une centaine de Stanois par jour

Juristes, avocats, écrivains publics, médiateurs... chaque jour du lundi au vendredi, les Stanois peuvent bénéficier de rencontres avec des professionnels du droit. Seule chose à faire : pousser les portes de la Maison du droit et de la médiation. Même en ces temps de Covid.



© Julien Ernst

Les services municipaux, et donc les Maisons pour tous de la ville, restent ouvertes au public malgré le confinement dû à la pandémie Covid-19. « Tout en respectant les protocoles sanitaires bien évidemment », précise chaque équipe.

À l'image de celle de la Maison du droit et de la médiation (MDM), située temporairement au pôle administratif Thorez (voir page 15). « Nous recevons autant qu'en temps normal » affirme le responsable de la structure municipale. « Il y a entre 50 et 60 appels téléphoniques par jour et nous accueillons entre 50 et 60 personnes lors de rendez-vous physiques », compte l'équipe masquée derrière une grande vitre de plexiglas jeudi dernier en plein confinement.

Dans la salle d'attente, un couple. Le monsieur sort de plusieurs semaines d'hospitalisation. « C'est la première fois que je ressors, j'en ai profité pour faire une longue marche », confie-t-il. Son épouse sourit affectueusement en le regardant et ajoute « on est ici car nous avons un souci juridique, on sait que nous serons bien accompagnés ».

« Les Stanois savent qu'ils seront écoutés comme ils peuvent l'être ailleurs à Stains mais ici nous sommes le bras juridique des autres services municipaux », ajoute le responsable de la structure. « Souvent lorsqu'on reçoit une personne on découvre d'autres problèmes en plus de celui pour lequel elle nous a sollicités au départ. Et l'on traite chaque dossier sous tous ses aspects juridiques. »

La crise sanitaire mais aussi et surtout les crises économiques et sociales ont des conséquences lourdes. À la MMD, on le ressent.

Les discriminations, des personnes lésées de leurs droits, les longueurs et les difficultés juridiques... dans cette Maison stanoise on peut rencontrer gratuitement mais sur rendez-vous une médiatrice sociale, mais aussi une médiatrice prévention santé sur l'accès aux soins, des écrivains publics, et des juristes dont l'une vient de voir ses permanences doublées afin

d'accompagner encore mieux les femmes victimes de violences.

PERMANENCES POUR LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE

À quelques jours de la Journée internationale des violences faites aux femmes, le 25 novembre, la juriste qui occupe ce poste à Stains depuis 2001 confie : « Des nouveaux dossiers s'ajoutent aux anciens toujours en cours chaque semaine. Mais à Stains on a une chance incroyable de travailler vite, bien et de manière efficace avec les différents partenaires. Je rencontre, dans chaque dossier, des femmes héroïques, impressionnantes qui ressuscitent. La ville de Stains, en plus d'être pionnière et plus qu'engagée dans ce combat, est exemplaire sur cette question. Ce doublement des permanences est un acte politique fort et courageux sur cette question. »

• c.s.

MAISON DU DROIT ET DE LA MÉDIATION

Pôle administratif Maurice-Thorez
Avenue George-Sand.

> Pour prendre rendez-vous ou obtenir un renseignement : 01 71 86 33 11.

Mercredi, une plaque portant le nom de Gisèle Halimi, avocate émérite qui a lutté pour le droit des femmes et qui nous a quittés en juillet dernier, a été inaugurée au 25 avenue Paul-Vaillant-Couturier, future adresse de la Maison du droit et de la médiation (voir page 15).

COMMUNIQUÉ DE L'ASSOCIATION
CONSEIL CINQ SUR CINQ

Formez-vous « Sauveteur Secouriste du Travail »

« Avec la crise sanitaire, de nombreux Stanois ont vu leur contrat de travail s'arrêter, et certains se trouvent dans une situation économique difficile.

Afin de les aider à optimiser leurs parcours et les accompagner dans leur réinsertion professionnelle, l'Association « Conseil cinq sur cinq » propose une nouvelle action intitulée : Redynamisation à Visée Professionnelle et Certification « Sauveteur Secouriste du Travail ». Une formation de deux semaines.

L'obtention du certificat « Sauveteur Secouriste du Travail » (S.S.T) est un véritable atout qui peut faire la différence à la lecture de votre CV. Les stagiaires seront encadrés par des formateurs qualifiés, habilités par l'INRS pour accompagner les publics en insertion, à la formation « S.S.T. ».

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS:

> 06 51 68 97 51
> conseilcinqsurcinq@yahoo.fr
> conseil5sur5.com

FÊTES DE FIN D'ANNÉE LE COMITÉ DES MAMANS MAINTIEN SON CONCOURS

Malgré la crise sanitaire, le Comité des mamans a décidé de maintenir son traditionnel concours d'illuminations de Noël de la Cité-jardins. « Ce concours reste d'autant plus important en cette période très difficile, qu'il apportera un peu de joie dans notre belle cité », encourage à participer la présidente de l'association. « Nous comptons sur votre créativité pour illuminer en cette année 2020 nos rues, notre cité et nos cœurs ».

BULLETIN D'INSCRIPTION POUR LE CONCOURS D'ILLUMINATIONS DE NOËL DE LA CITÉ JARDIN 2020

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél. :

Comme d'habitude, Stains Actu publie les bulletins d'inscription. Car pour vous inscrire, il y a trois possibilités : déposer les bulletins au local de l'association au 16 avenue François-Bégue, téléphoner au 06 59 41 02 49, ou envoyer un mail : comitedesmamansdelacitejardins@hotmail.fr.

> Date limite des inscriptions le 30 décembre 2020.

NOTRE REPORTAGE



ÉPIDÉMIE COVID-19

À l'Estrée, l'exp la première vag « d'atténuer le c

La clinique, touchée de plein fouet au début de l'épidémie, a vu ses équipes se remettre en ordre de bataille dès mi-septembre. Mais entre l'évolution favorable de la prise en charge, un renforcement des équipes et un afflux de patients moins important, les soignants ont tenu bon.

Ils s'attendaient au pire et s'étaient préparés en ce sens. « *On se tient prêts depuis le mois d'août* » révèle Sébastien Carré. À la tête des équipes de soignants, en première ligne face à l'épidémie de Covid-19, le directeur de soin a su tirer profit des enseignements acquis pendant la première vague. Et l'édifice bâti grâce à la forte mobilisation des équipes médicales tous services confondus a tenu bon. « *Elles ont fait preuve d'une grande volonté pour faire face et se sont serrées les coudes. On a soulevé des montagnes tous ensemble* » se félicite le directeur de l'Estrée Gorka Noir.

Lors de la première vague, l'épidémie était très localisée, essentiellement en Île-de-France et dans le Grand-Est. « *Nous avons reçu le soutien d'une cinquantaine de collaborateurs du groupe Elsan. Pour la deuxième vague, on a dû se débrouiller tout seul. Mais alors que la première vague avait surpris tout le monde, cette fois-ci, le choc a été moins rude* », précise Natacha Julie, cadre de santé. Les équipes ont donc profité de l'accalmie de cet été pour mettre en place des groupes de travail afin de capitaliser sur l'expérience acquise pendant cette période « *très éprouvante physiquement et psychologiquement* ». « *Nous avons effectivement eu le sentiment d'être en temps de guerre, tout du moins d'exercer une médecine de guerre, lors de la première vague. Nous étions alors comme en état de siège, avec un afflux énorme de patient, du manque de matériel et aucun traitement efficace* » souligne Gorka Noir.



DES INVESTISSEMENTS HUMAINS ET MATÉRIELS

Ainsi, la clinique a doublé ses effectifs d'infirmières et d'aides soignantes afin d'améliorer la prise en charge des patients Covid. L'unité de surveillance continue a été transformée pour accueillir 10 lits de réanimation ou soin critique. Une ouverture autorisée de façon dérogatoire par l'ARS mais que le directeur de soin souhaite pérenniser. Par ailleurs, l'acquisition de respirateur et du système optiflow qui permet l'administration d'oxygène sans intuber le patient, a considérablement soulagé les équipes. Le service Covid a été ouvert en lieu et place du service de chirurgie général mi septembre pour un total de 35 lits, dont 20 étaient occupés lors de notre visite.

« *Nous opérons sur un territoire avec une population fragile, on ne pouvait pas se permettre de trop déprogrammer* » précise Sébastien Carré. Il a donc fallu adapter l'offre de soin et en simplifier le parcours. Toutes les chambres doubles ont été transformées en chambres simples pour éviter le risque de transmission. C'est un tiers des capacités de lits en moins. Par ailleurs, la zone de tri à l'entrée de la clinique a perduré tout comme les espaces dédiés (ascenseur notamment) aux patients Covid+. Malgré toutes ces précautions, les services ont noté une baisse importante des passages aux urgences. Il convient donc de signaler aux Stanois que tous les services fonctionnent normalement et que tout est sécurisé par rapport au risque de transmission, il n'y a donc aucune inquiétude à avoir de ce côté là.

INFO :
Les urgences et les consultations sont ouvertes. « *Il faut continuer à se faire soigner* », martèlent les équipes de l'Estrée.



« AUJOURD'HUI, ON SAIT FAIRE QUAND UN PATIENT ARRIVE »

Quatre infirmières et aide soignantes s'affairent autour d'une patiente intubée. Cette dame de 72 ans est plongée en coma artificiel depuis maintenant trois semaines. Toutes les trois heures, les équipes se relaient pour réaliser des soins d'hygiène mais aussi manipuler certaines parties du corps pour éviter les escarres. Un signal sonore se fait entendre. Un bip régulier alerte l'équipe « *l'humidificateur est connecté ? Ça capte plus rien ! Tu veux que j'enlève le coussin ? Oui. Je détecte plus rien. C'est bon, ça remonte.* » Le signal s'éteint. Le coup de chaud a duré quelques dizaines de secondes à peine.

« L'expérience de la première vague a permis de mieux gérer la deuxième vague »

« ON SE TIENT PRÊT DEPUIS LE MOIS D'AOUÛT »



Sébastien Carré,
Directeur de soin, à la tête des équipes de soignants, en première ligne face à l'épidémie de Covid-19.



DES CHIFFRES QUI EN DISENT LONG...

La semaine passée est décédé le premier patient intubé depuis l'ouverture du service. Après trois semaines de coma artificiel, son état s'est amélioré au point d'être réveillé, malheureusement des complications cardiaques sont venues anéantir les efforts des soignants. Moins de 20 décès sont à déplorer depuis mi septembre contre une soixantaine lors de la première vague. Ainsi, beaucoup parmi les soignants redoutaient cette deuxième vague mais, « cela nous a fait du bien de voir que la prise en charge était différente. Aujourd'hui, on sait faire quand un patient arrive », explique Natacha Julie. • MEHDI BOUDARENE

2/3

des admissions en provenance du territoire de Plaine Commune.

35

lits disponibles pour les patients Covid + dont 10 en réanimation ou soins critiques.

170%

surmortalité constatée lors de la première vague en Seine-Saint-Denis.

42 000

admissions par an en temps normal (hors Covid).

16

soignants dédiés en service Covid.

100

décès patients Covid supplémentaire par rapport à 120 décès par an en temps normal.

SOYONS SPORT

Évolutions suite à l'allocution présidentielle

Le président a levé une partie du confinement sur le sport en autorisant, dès ce samedi 28 novembre, les activités extrascolaires en plein air aux mineurs et en ouvrant le périmètre des activités physiques autour du domicile. Les « activités extrascolaires en plein air, seront à nouveau autorisées » dit Emmanuel Macron. Ainsi, les moins de 18 ans pourront à nouveau jouer au foot ou au rugby, dans un rayon de 20 km autour de chez eux. Pour les sports en salle, ces mêmes mineurs devront attendre le 15 décembre avant de pouvoir pratiquer leur activité préférée. Pour les majeurs rien pour eux avant le 15 décembre. Pas d'entraînements de football collectifs ou autre pour les clubs amateurs avant cette date. La réouverture pour les sports collectifs et les sports en salle n'a pas encore de date annoncée. Elle fera l'objet de discussions et une décision sera prise en fonction de l'évolution de l'épidémie.

ESS YOGA

Au yoga, ça Zoom aussi

La section ESS Yoga propose, elle aussi, des cours par Zoom depuis l'interdiction du sport adultes en lieu clos. Le bureau et la professeure Lila Méchin tenaient à garder le contact avec les adhérentes. « Nous sommes une section renaissante, si nous ne voulions pas mettre la clé sous la porte en perdant le lien avec nos pratiquants, il fallait réagir ! Ce système fonctionne bien pour notre discipline, explique la professeure, et nous permet de garder notre forme, de nous voir et donc de rester en contact et de pratiquer ». • R.H.

ESS ARTS MARTIAUX

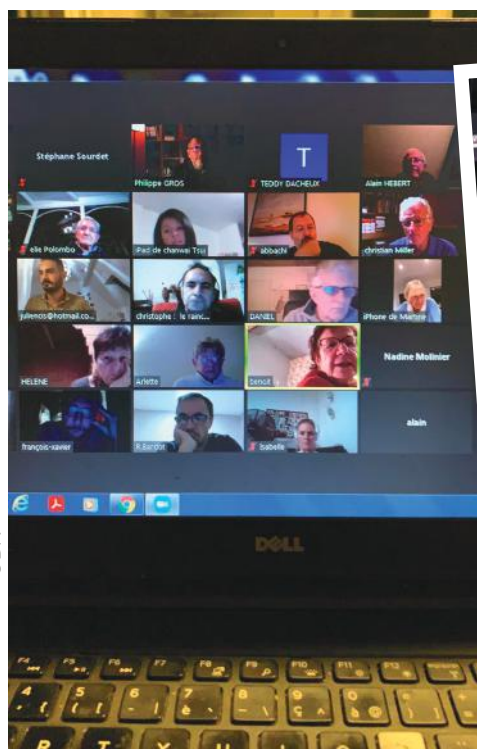
Les judokas et les karatékas au Zoom

Les sections Judo et Karaté de l'ESS proposent aussi des séances Zoom. Des sessions d'entraînement qui ont remporté un beau succès auprès des adhérents, selon le bureau directeur de l'ESS. • R.H.

TENNIS

Zoom sur le tennis

Dans le monde du sport, de plus en plus de voix s'élèvent pour tirer la sonnette d'alarme sur la situation du sport amateur, l'arrêt des compétitions, mais aussi sur la pratique hebdomadaire. Les dirigeants des clubs associatifs locaux se réinventent pour maintenir le lien et la passion. Zoom sur la section ESS Fête le Mur Stains.



© DR



Les licenciés de l'ESS Fête le Mur Stains, grands et petits, gardent le contact via Zoom.

« Nous gardons le moral, mais nous sommes très inquiets. Les politiques commencent à réagir et des députés demandent à rouvrir les installations sportives pour les associations. Nous avons besoin d'être soutenus dans ce moment difficile. Le sport est important pour nos jeunes, nous avons un rôle d'utilité sociale important. Malgré tout, nous sommes motivés pour continuer à fonctionner en proposant des initiatives différentes en cette période, mais il ne faudrait pas que cela dure des mois. C'est une année difficile » explique Stéphane Sourdet, le président du club de tennis stanois. En ville, ce dernier est un exemple de cette adaptation due à la situation actuelle. Très actifs en temps normal, les bénévoles de la section redoublent d'efforts pour continuer à faire vivre leur passion et vont même au-delà du sport. En effet, depuis l'entrée en

vigueur du deuxième confinement ils multiplient les activités hebdomadaires en direction de leurs licenciés, mais également des autres Stanois via un logiciel de visiophonie nommé Zoom. Au programme : le vendredi à 18h, le club invite les Stanois à une séance de sophrologie. Un travail mis en place pour apprendre à maîtriser ses émotions et son stress. Le samedi, à 10h, « un moment trop sympa avec les enfants est programmé », ils ont le droit à une « Séance tennis », d'histoires racontées, de dessins et de défis à relever, avec la participation d'invités surprises pour le plaisir de tous. Des cours d'anglais sont aussi proposés pour les élèves du collège et lycée, le samedi de 11h à 12h30 et pour les primaires de 16h à 17h30. Ensuite, chaque dimanche à 11h, les familles ont le droit à une séance d'exercices physiques avec David le coach. Un moment ludique à vivre et à partager. Enfin, ce même jour,

les collégiens et lycéens peuvent se connecter, toujours sur Zoom, pour des cours de maths à 16h. Le mercredi à 18h30, peut également être le rendez-vous pour l'instant pâtisserie. En effet, Fabien, dont les licenciés connaissent les talents culinaires, se connecte pour donner des conseils et divulguer ses recettes. Enfin, depuis le 14 novembre et jusqu'au 5 décembre, il est possible de participer à un concours vidéo, « Raconte nous ton rêve : quand je serai Grand ». Il suffit à l'aide d'un téléphone ou d'une tablette de réaliser un film de 3 à 4 minutes de l'envoyer à l'adresse stains@fetelemur.com. Ce concours est parrainé par Quentin Reynau, réalisateur du film 5^{ème} Set. Les résultats seront dévoilés le 12 décembre. • R.H.

> INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENT À TOUTES CES ACTIVITÉS SUR : stains@fetelemur.com ou au 06 98 25 37 98.



TRIBUNE OUVERTE

« Le sport mérite mieux »

Clément Rémond, co-président de la FSGT 93, évoque la situation du monde sportif. À Stains, de nombreux clubs sont affiliés à cette fédération.

« **E**ntraînements, compétitions de football, de rugby, de handball, d'athlétisme, de natation, de judo, de basket, de badminton, de pratiques sportives partagées entre personnes en situation de handicap et valides sont un moment de plaisir, de lien social, de préservation de sa santé et d'émancipation, dans un contexte de crise économique, sociale et sanitaire, si éprouvant pour l'ensemble de la population.

Ces nouvelles restrictions ont porté un nouveau coup d'arrêt brutal à notre vie associative. Après un premier confinement où elles ont révélé une capacité d'adaptation et d'innovation sans précédent, après avoir organisé de façon remarquable la reprise de saison dans le respect des protocoles sanitaires et accueilli des millions de passages sans foyer de contamination ni malades, les associations sportives et leurs millions d'adhérents se trouvent à nouveau pénalisés. Pourtant, nombre de médecins, de chercheurs, de politiques, d'études s'accordent pour qualifier les activités physiques et sportives de bien essentiel.

L'impact de la pratique sportive est immense sur l'éducation, le lien social et la santé publique qui préservent et renforcent notre système immunitaire. Nous ne pouvons pas nous résigner à sacrifier l'avenir pour gérer l'urgence, comparativement au prix à payer pour combattre la sédentarité et éviter une catastrophe psychologique, sanitaire et sociale de bien plus grande ampleur encore que le coronavirus.

Outre le nécessaire plan d'urgence et de relance demandé par la FSGT et l'ensemble du mouve-

ment sportif amateur comme professionnel, qui permettrait de sauver le sport associatif fédéré nourri au quotidien par les clubs et les bénévoles, aujourd'hui en sursis, pourquoi ne pas profiter de cette période pour proposer un plan d'investissement massif pour le sport ? Le droit au sport et aux loisirs ne peut plus être considéré comme une variable d'ajustement, comme un luxe dont la population, à tous les âges de la vie, pourrait se passer. Alors que nous accueillerons à Paris et en Seine-Saint-Denis, le plus grand événement sportif mondial que sont les JOP 2024, il est indispensable que le tissu sportif associatif soit en bonne santé pour jouer son rôle de catalyseur de lien social, d'inclusion et d'accès pour le plus grand nombre aux activités physiques, sportives et artistiques. Concernant les annonces de Macron, nous considérons que le sport mérite mieux ! La prise en compte du dossier est tardive et a manqué d'anticipation. Une partie des annonces était déjà actée, l'autre partie n'est pas financée. La réalité des chiffres n'est pas à la hauteur des besoins du monde sportif amateur comme professionnel. La préoccupation de beaucoup de clubs est aussi de savoir quand est ce qu'ils vont pouvoir reprendre, avec quelles modalités, quel protocole. 20 millions d'euros seront consacrés aux aides d'urgence pour compenser les pertes de licences alors que l'étude du CNOSF pointe un manque situé à 300 millions pour le sport amateur.

La FSGT en appelle à une mobilisation offensive et solidaire du mouvement sportif et du mouvement social, pour faire du sport un droit pour toutes et tous. » • R.H.

À ÉCOUTER

Stains, le village culturel

Le 13 novembre, France culture diffusait un bien beau reportage sur la culture à Stains en cette période de crise sanitaire. En effet, une journaliste de Radio France, Anne Lamotte, suite à la lecture d'un article au sujet du Studio Théâtre de Stains est venue en ville pour rencontrer Marjorie Nakache. « *Au fil de la discussion, raconte la journaliste, elle m'a offert un tour d'horizon tellement séduisant de tous les acteurs culturels de la ville que j'ai souhaité passer la journée à Stains et les rencontrer* ». Ainsi, la médiathèque Louis-Aragon, la galerie Tâches d'art, Zahia Ziouani, le maire Azzé-dine Taïbi, des habitants... l'ont reçue. Chacun a évoqué le sens et l'importance de la culture à Stains, leur engagement et la richesse de l'activité qui en découle. Les auditeurs ont découvert, et tous les curieux peuvent encore découvrir, par exemple, que malgré le confinement, le travail de création se poursuit au STS : « *Mais ne vous fiez pas aux apparences. Car derrière les grilles de l'entrée, dans l'ombre, on répète. Une adaptation des Confessions de Jean-Jacques Rousseau. Quand il raconte son enfance* ».

Une plongée dans le village local culturel, réalisée par une journaliste qui a su entendre et porter un regard juste, à écouter et faire écouter. Retrouvez l'intégralité du reportage en podcast sur le site de France Culture. • R.H.

MÉDIATHÈQUES PLAINE COMMUNE

Restez connectés avec les livres

Les médiathèques poursuivent leur service de retrait de documents en ligne. Pour cela, il vous suffit de vous connecter à l'adresse www.médiathèques-plainecommune.fr de réserver vos documents et d'aller les chercher. Vous aurez besoin de votre identifiant et votre mot de passe. Ensuite, faites une recherche sur le site pour trouver votre livre, CD et DVD. Enfin, cliquez sur « réserver un document ». Vous recevrez un SMS lorsque votre document est prêt à être retiré.

Si vous n'avez pas de carte des médiathèques de Plaine Commune, vous pouvez vous préinscrire en créant un compte numérique sur le site (votre carte vous sera remise lorsque vous viendrez récupérer les documents choisis). À Stains, vous avez deux points de retrait : à la Médiathèque du Temps Libre, les mardis de 15h à 19h, les mercredis de 10h à 12h et 14h à 18h et vendredis de 15h à 18h. Mais aussi à Louis Aragon : les mardis de 14h à 19h, les mercredis et samedis de 10h à 18h, les jeudis et vendredis de 14h à 18h. • R.H.

EXPRESSION LIBRE

LA MAJORITÉ MUNICIPALE



EXPRESSION
LIBRE

ÉCOLOGIE POPULAIRE DE STAINS

LE LOCAL : UNE SOLUTION POUR L'ALIMENTATION DE DEMAIN

Sortir de la crise écologique revient à maintenir et à améliorer les caractéristiques des espaces naturels. C'est-à-dire à mettre en œuvre des modalités de gestion d'un bien commun pour aller vers une agriculture durable, augmenter le carbone des sols et des arbres, maintenir et renforcer la biodiversité, dans un cadre économique équilibré. L'agriculture constitue une composante principale des espaces tant dans la dimension spatiale de ces territoires que dans leur fonctionnement économique. À ce titre, elle interagit

avec toutes les dimensions de l'aménagement du territoire : la valeur écologique des milieux, les risques naturels, le paysage, le développement du tissu urbain, les déplacements. Les menaces sont réelles car 45% des exploitations ont disparu en 20 ans, les incidents climatiques sont de plus en plus nombreux (ressources en eau et production mondiale amoindries...). Une réponse sur notre commune: La boucle alimentaire locale, elle a pour mission d'explorer les enjeux de l'alimentation. • **Abdelhak ALIKHODJA**

STAINS EN COMMUN

LES ÉLU-ES MOBILISÉ-ES POUR UNE FIN D'ANNÉE SOLIDAIRE ET FRATERNELLE !

Alors que le gouvernement a lancé un plan de relance économique de 100 milliards d'euros, Azzédine Taïbi, signataire d'une lettre au Président de la République, ainsi que 110 autres Maires de villes populaires, ont obtenu qu'1 milliard soit fléché en urgence aux territoires les plus en difficultés sociales. C'est une première victoire même si le compte n'y est pas car le gouvernement fait le choix de tourner le dos aux habitants de nos quartiers populaires, et alors que la précarité explose, à Stains, l'équipe municipale met tout en œuvre pour soutenir les stanois-es : paniers solidaires, dons de masques, vacances

apprenantes, kit de rentrée scolaire, chèque solidaire, prime Covid pour nos agents, paniers garnis pour près de 5000 seniors ! Sans oublier notre soutien inconditionnel aux associations caritatives : des subventions exceptionnelles ont été accordées afin de lutter ensemble contre les terribles effets de la crise sociale ! Face à l'opposition les Républicains conduite par Mr Mugerin/ Me Goureau qui se nourrit de la division et qui a totalement été absente depuis les élections pour être aux côtés des Stanois-es, nous sommes mobilisés en permanence et toujours du côté du peuple stanois ! • **Zaiha NEDJAR**

SOCIALISTES

PAS VU ! PAS PRIS ! PAS PUNI !

Vendredi 20 novembre, l'Assemblée Nationale a adopté l'article 24 de la proposition de loi relative à la sécurité globale. Ce texte, soit disant d'origine parlementaire vient en réalité du Ministère de l'Intérieur. Il prévoit de pénaliser d'un an de prison et de 45 000 euros d'amende la diffusion de « l'image du visage » d'un policier ou d'un gendarme en intervention, lorsque celle-ci a pour but de « porter atteinte à son intégrité physique ou psychique ».

De nombreuses voix - dont l'ONU et la Défenseuse des Droits - s'élèvent contre ce texte qui porte atteinte à la liberté de manifester et représente une véritable attaque contre la liberté de la presse et le contrôle des violences policières.

Malgré cela, le Gouvernement - dont les idées se rapprochent de plus en plus de l'extrême droite - fait de nouveau le choix du « toujours plus répressif » au détriment des libertés publiques.

• **Najia AMZAL**

OPPOSITION MUNICIPALE

STAINS POUR TOUS

LES DESSOUS DE LA CAMPAGNE MUNICIPALES

Les élections du 15 mars dernier cachent de tristes dessous. Des fake news, dignes de Trump et bien plus.

Souvenez-vous de la navette municipale. Un service supra-nécessaire à l'époque mais au lendemain de l'élection, plus de navette. Dans d'autres villes, malgré la Covid-19, elles continuent à rouler. A Stains, c'était l'histoire de 6 mois : 6 mois avant les élections, la Ville a passé un contrat de 6 mois auprès d'une entreprise pour as-

surer le service !

Autre aspect des dessous de la campagne de A. Taïbi, vous découvrirez sur nos réseaux comment il a bénéficié d'un QG de campagne par l'OPH 93, dans des conditions rares d'attribution. Pas étonnant en sachant que S. Troussel, Président PS de l'OPH, est un ami politique. La politique des copains, à l'ancienne.

Avec Stains pour tous, je vous souhaite un joyeux Noël et de bonnes fêtes de fin d'année. • **Julien MUGERIN**

AGIR ENSEMBLE POUR STAINS

BJR, PRB 2 STATIONMNT À ST1 !

Le SMS s'invite sur St1 Actu.

Comment manifester 1 expression libre qd on vous réduit à peau 2 chagrin votre espace d'expression.

Permettre à l'opposition de s'exprimer est 1 droit, leur laisser 1 espace suffisant nous semble être 1 devoir.

Sauf à user de sigles et d'abréviations, je ne vois pas comment faire part de nos idées en 900 caractères, signes de ponctuation inclus.

Rentrons ds le vif du sujet. Le sta-

tionmnt s'ovage ds nos ru empêche les riverains 2 se garer ou 2 traverser la ville. On peut aisément 6T +sieurs ru 2 St1 où r1 n'est respecté ni même la stationmnt alterné. Ni la mairie ni la PM ne semblent s'intéresser à 7 10ficulté, n'hésitant pas lorsqu'ils sont appelés à 2mander O river1 2faire marche-arrière pour sortir d'1 ru bloquée par 1 véhicule gênant sans se déplacer. Ce sont justement ces petites 1civilités du quotidien qui empoisonnent la vie des St1oi. • **Hassan KARADAG**

COLLECTIF AGIR

RUPTURE D'ÉGALITÉ

Malgré les atouts de notre département, les habitants de la Seine-Saint-Denis subissent au quotidien les désagréments les plus élémentaires (échec scolaire, insécurité...). La rupture d'égalité dans notre territoire se nourrit en grande partie par le manque de représentativité et de démocratie locale, les maires seraient élus par 6% de la population.

Nos cadres quittent nos villes à la première occasion pour un meilleur cadre de vie laissant derrière eux ceux

qui n'ont pas d'autre choix que de rester et subir. Le département compte beaucoup d'étrangers qui n'ont pas le droit de voter localement et d'exprimer leur opinion sur la gestion locale! Ils ne comptent que pour le budget, les indemnités de la municipalité et les statistiques. Il est temps que l'Etat prenne en compte les spécificités de notre territoire. L'Etat doit protéger les habitants en agissant sur les causes profondes de cette rupture d'égalité.

• **Hamza RABEHI**

VOLONTAIRES ET UNIS POUR STAINS

PLACE À LA SOLIDARITÉ !

Avec l'épidémie du Covid-19, la crise sociale et économique s'est accentuée, conduisant ainsi de nombreuses familles Stanoises sur la voie de la précarité. D'ailleurs, les associations d'aide aux plus précaires estiment qu'un million de personnes supplémentaires vont basculer dans la pauvreté. Il est donc primordial que le maire et ses adjoints prennent les décisions urgentes qui s'imposent afin d'accompagner nos concitoyens. Parmi ces décisions, nous demandons la

création d'une enveloppe budgétaire exceptionnelle COVID pour venir en aide aux habitants en difficultés et aux commerçants touchés par la crise. À vos côtés, le groupe Volontaires et Unis pour Stains prend aussi pleinement part au combat contre l'exclusion et la précarité. Nous distribuons chaque semaine des denrées alimentaires aux familles Stanoises en difficultés. Pour nous contacter Volontaires.et.unis@gmail.com.

• **Christopher DIBATHIA**



Hommage à Gisèle Halimi

Le 25 novembre, Azzédine Taïbi a dévoilé une plaque au nom de Gisèle Halimi, avocate et militante féministe dont la Maison du droit et de la médiation portera son nom, au 25 avenue Paul Vaillant-Couturier. Dans son discours, retransmis en live sur les réseaux sociaux de la ville, le maire a rappelé les tristes chiffres des violences faites aux

femmes. Il a également insisté sur l'importance de s'impliquer et d'intensifier le combat pour l'égalité entre les hommes et femmes. Son propos a aussi été un bel hommage à l'avocate dont « *l'engagement et le courage sont connus de tous. Stains est fière de lui rendre hommage suite à sa disparition il y a plus de 5 mois.* » • R.H.



L'Armistice en temps de pandémie

Les élus de la ville ont commémoré le 102^e anniversaire de la fin de la première guerre mondiale qui a durablement marqué au début du siècle dernier l'Europe, mise à l'épreuve de nouveau par l'épidémie de Covid.

Après avoir rappelé la « tragédie » que fut ce premier conflit européen du XX^e siècle en égrainant son funeste bilan, le maire de Stains a livré un discours ferme contre les « *faiseurs de guerres et de misère* ».

Retransmis en direct sur internet, la cérémonie

s'est tenue en pleine deuxième vague de la Covid-19, une crise sanitaire, mais aussi sociale et économique pour de nombreux concitoyens stanois et européens. Un contexte sur lequel est revenu l'édile : « *Nous vivons actuellement une période inédite. Cette pandémie laisse transparaître*

les limites de ce modèle de société mais nos dirigeants ne me semblent guère à la hauteur. »

Il est donc « *urgent* » de construire un nouveau monde « *plus juste et solidaire* » symbolisé par l'engagement des associations locales et des agents municipaux lors de cette crise. • M.B.



**LA VILLE DE STAINS
PRÉPARE SON NOUVEAU
GUIDE DE LA VILLE 2021**



**ARTISANS,
COMMERÇANTS,
ENTREPRISES,
VOUS SOUHAITEZ Y FIGURER
ET OBTENIR DES INFORMATIONS SUR LES FORMATS, LES TARIFS, ...**

CONTACTEZ LA RÉGIE PUBLICITAIRE :
PSD ÉDITIONS - CHRISTELLE PAPIN - C.PAPIN@PSD2.FR - 06 02 38 61 41




**Transmettre l'espoir
de vaincre le cancer**

Léguiez à l'Institut Curie,
1^{er} Centre français de recherche
en cancérologie

Transmettre tout ou une partie de ses
biens à l'Institut Curie, premier centre
français de recherche en cancérologie, est un
formidable message d'espoir pour tous ceux
qui luttent contre le cancer.

En soutenant les efforts de l'Institut Curie,
fondé par Marie Curie, vous effectuez un geste
de générosité envers les générations futures.
vous donnez aux chercheurs et médecins les
moyens de prendre le cancer de vitesse et
associez votre nom à ce combat pour la vie.

LEGS - DONATIONS - ASSURANCES-VIE

curie.fr Pour tout renseignement contacter Catherine Ricatte - Institut Curie :
26, rue d'Ulm - 75248 Paris Cedex 05 - 01 56 24 55 34 - catherine.ricatte@curie.fr

BULLETIN DE DEMANDE D'INFORMATION à compléter à retourner sous enveloppe à l'adresse ci-dessus.

Je désire recevoir votre documentation sur les
legs, donations et assurances-vie en faveur de
l'Institut Curie.

Je souhaite être contacté en toute confidentialité
par votre responsable legs, donations et
assurances-vie.
Vous pouvez me joindre au numéro ci-contre ▶

Mme M. Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
Code postal : _____
Ville : _____
Tél. : _____

NT052020



**Conf
à dom**
∞+

**Le Confort à Domicile
est à votre écoute
pour vos services à
domicile**

Les services de Confadom pour votre maintien à domicile :
l'auxiliaire de vie, l'aide-ménagère, l'accompagnement véhiculé,
l'aide administrative etc. 7jours sur 7

01.48.22.83.07
www.confadom.com
Devis gratuit sous 48h00
Financement CESU, Sortir Plus, APA, PCH, CNAV...





NUMÉROS UTILES

PENDANT LE CONFINEMENT LES SERVICES PUBLICS DE PROXIMITÉ RESTENT OUVERTS ET ACCESSIBLES À LA POPULATION

- **Service des Solidarités**
Centre administratif Maurice Thorez
47-49 rue George Sand
01 49 71 82 00
- **Circonscription du service
Social Départemental**
Place Henri Barbusse, 6^{ème} étage
01 48 26 33 32
- **Service des Seniors**
Centre administratif Maurice Thorez
47-49 rue George Sand
01 49 71 84 47
- **Service des Soins Infirmiers à
Domicile Pour les Personnes Agées
(SSIDPA)**
SIVOM Stains-Pierrefitte
47-49, rue Georges Sand
01 49 71 41 13
- **Centre Municipal de Santé
Colette Coulon**
27-33 boulevard Maxime Gorki
01 49 71 81 98 (Les consultations sont ouvertes.)

STANDARD

- **Hôtel de ville**
01 49 71 82 27
- **Pôle administratif
Maurice-Thorez**
01 49 71 83 33

AUTRES

- **Violence Femmes Info**
(numéro national)
3919
- **Allocation personnalisée
d'autonomie (APA)** est une allocation
destinée aux personnes âgées de 60 ans et
plus en perte d'autonomie.
> PLUS D'INFOS : 01 49 71 41 10.

LES MAISONS POUR TOUS

MAISON DU TEMPS LIBRE
30-34 Avenue George Sand
0171863344

QUARTIERS MAROC ET AVENIR
Groupe scolaire Paul Langevin
Rue du Président Harding
0149718425

YAMINA-SETTI
40 rue du Moulin Neuf
0171863384

MAISON DU DROIT ET DE LA MÉDIATION
Centre administratif Maurice-Thorez
47-49 rue George Sand
0171863311

> Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30, fermé au public tous les mardis matin et vendredi après-midi, nocturne tous les premiers lundis du mois, jusqu'à 19h.

MAISON DES PARENTS
8-10 rue Albert Einstein
0149714043

> Horaires d'ouverture : Lundi et mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30, mardi de 14h à 19h, jeudi de 14h à 17h30 et vendredi de 14h à 18h.

ASSOCIATIONS

MAISON DES ASSOCIATIONS
6 avenue Jules-Guesde
Recensement de toutes les actions de solidarité mises en place par les associations.
0149714107

**SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS-
COMITÉ DE STAINS**
1 rue Auguste Dewaele
0148235334

RESTO DU CŒUR
40 avenue Louis Bordes
0650209587

EMPLOI-ÉCONOMIE

- **La Maison de l'emploi** (accompagnement dans la recherche d'emplois ou de formations)
0171863540, pour la prise de rendez-vous avec un conseiller.

SI VOUS ÊTES UNE PETITE OU MOYENNE ENTREPRISE, COMMERÇANT, PROFESSION LIBÉRALE...

Quel que soit votre statut et touché par le contexte sanitaire, la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) et la Chambre des métiers et d'artisanat (CMA) vous orientent vers le bon interlocuteur.

> Pour ce faire, deux numéros de téléphone :
(CCI) : 01 55 65 44 44
(CMA) : 08 06 70 57 15



NOS DÉCHETS

ARNAQUE

Attention des faux éboueurs rodent !



Les alertes sont arrivées de toutes parts provenant des lecteurs du journal, mais aussi du standard de la mairie et autres services municipaux.

De faux éboueurs frappent aux portes des foyers stanois pour réclamer des étrennes ou vendre des calendriers.

« Cette pratique n'est pas autorisée par les directions des deux principaux prestataires sur la ville. » À la direction de Plaine commune, on est ferme. « Nos contrats précisent bien cette interdiction. » • ADAM KHIRANI, Stagiaire.

RECYCLAGE Écosystème

Sur la Place Joliot-Curie (à l'entrée du Marché du centre-ville), de 9h à 13h samedi 5 décembre Écosystème tiendra un stand où les Stanois pourront déposer leurs appareils, hors d'usage, électriques et électroniques (mixeur, aspirateur, téléphone), du matériel informatique (ordinateur, imprimante...) et du gros électroménager (frigo, cuisinière, machine à laver...). Le but est de permettre de se défaire d'appareils inutiles, mais aussi de faire un geste environnemental et solidaire. Tous les appareils sont réemployés par une structure de l'économie sociale et solidaire proche de chez vous, ou à défaut recyclés par Écosystème, dans le strict respect des normes environnementales. • ADAM KHIRANI, Stagiaire.

COLLECTE DES DÉCHET

Pas de changements !

La collecte des déchets ménagers, recyclables et verre ne change ni de rythme ni de jour pendant la période de confinement. Pour toutes questions ou doutes, un numéro gratuit, **Allo aggro (0800 074 904)** répond. Ce service est également disponible par le biais de l'application mobile du même nom. Et tous les renseignements sont sur le site Internet de Plaine commune.

Prochain encombrant : le 2 décembre !

La collecte des encombrants a lieu tous les 15 jours, **le mercredi des semaines impaires**. Ainsi la prochaine collecte se déroulera mercredi 2 décembre. **Les déchets doivent être sortis la veille après 20h, et non plus 18h**, et correctement rangés sur l'espace public. Attention, seuls sont acceptés le mobilier, les matelas et sommiers, la ferraille et les grands cartons. Pour tout autre objet et en dehors des jours de collecte, vous devez vous rendre dans une des 3 déchèteries communautaires. La plus proche se trouve 102 rue d'Amiens à Pierrefitte (face à la clinique de l'Estrée). Accès gratuit pour les particuliers avec un justificatif de domicile. **La prochaine collecte des encombrants après celle du 2 décembre se fera mercredi 16 décembre.**

Chauffage Maintenance Ventilation Plomberie

Zone industrielle Les Mardelles
34, rue Maurice de Broglie
93600 Aulnay-sous-Bois
TÉL. 01 48 33 74 65
FAX 01 45 09 50 55
 MAISON FONDÉE EN 1958 OPQCB - AGRÉ GDF



1 avenue Jules Guesde
93240 STAINS
01 48 26 14 14
www.immostains.fr





GARGES-LES-GONESSE. Appartement de type F3 de 53 m². Composé d'une entrée, cuisine, salon, 2 chambres, salle de bains, WC. Beau balcon, cave. Faibles charges et en bon état.

137 000 €



GARGES LES GONESSE. Appartement au 1^{er} étage d'une résidence sécurisée à 15 min à pied de la gare de Garges-Les-Gonesses. Composé d'une entrée, grand double séjour avec balcon, cuisine séparée, 2 chbrs, WC. Une cave et un box. Belle superficie pour cet appartement. Rafraichissement à prévoir.

152 000 €



STAINS. Bel appartement de type F3 de 65 m² proche Carrefour Globe. Avec entrée, séjour, cuisine, 2 chambres, salle de bains, cellier, WC, box et cave. Travaux à prévoir

155 000 €



PIERREFITTE. F3 de 62 m² au pied du tramway et proche centre-ville. Avec entrée, cuisine, beau séjour donnant sur balcon, 2 chambres, salle de bain, WC séparé. À rafraîchir.

159 000 €



STAINS. appartement de type F4 de 75 m² proches Carrefour Globe. Composé d'une entrée, séjour, cuisine, 3 chambres, salle de bains, cellier, WC. Une cave complète ce bien. Aucun travaux à prévoir.

188 000 €



STAINS. Bel appartement soigné de 4 pièces comprenant entrée, double-séjour, cuisine séparée, 2 grandes chambres. Beau balcon qui longe tout l'appartement. Parking extérieur et cave.

189 000 €



GARGES LES GONESSE. Appartement spacieux de 93m². Proche de toutes commodités (maternelle, primaire, lycée, supermarché...) Composé d'une entrée, cuisine, grand séjour traversant et lumineux, 2 chambres, salle de bains et WC séparé. Une cave complète ce bien.

192 000 €



SARCELLES. Au coeur du village de Sarcelles, beau duplex spacieux. Avec entrée, cuisine ouverte sur le séjour, chambre, wc, salle d'eau. Au 1^{er} étage : 3 chambres, salle de bains avec WC. Charges faibles.

210 000 €



PIERREFITTE. Résidence recherchée proche gare de Pierrefitte-Sur-Seine. Appartement de 100 m² composé d'une entrée, cuisine séparée, double séjour, 3 chbrs, SDB, deux celliers. Deux places de parking intérieur et 3 places de parking extérieur.

212 000 €



STAINS. Beau pavillon secteur Avenir, en bon état et sur une parcelle de 316m². Composé d'une entrée, grand séjour avec puit de lumière, cheminée, chambres spacieuses et 1 chambre donnant sur balcon. Cuisine séparée, salle de bains, WC.

324 000 €



GARGES-LES-GONESSE. Proche commodités. Maison de rapport avec 4 logements totalement indépendants, situé dans la zone pavillonnaire de la Lutèce. Idéal investisseur ou grande famille. Compteur individuel pour chaque appartement. Belle rentabilité à l'année de 36k€/an. Parcelle de 257m².

480 000 €



PIERREFITTE-SUR-SEINE. Proche gare de Pierrefitte Stains, écoles et commerces. Bâtie sur 3 niveaux d'habitation avec de très beaux volumes sur plus de 1000 m² de terrain fleuri et arboré, avec terrasse et pergola. Maison pleine de charme avec salle de réception, cuisine dinatoire, suite parentale, belle hauteur sous plafond.

760 000 €

POMPIERS 18

POLICE SECOURS 17

COMMISSARIAT

0149713350

POLICE MUNICIPALE

0149718400

MAIRIE

0149718227

BRIGADE VERTE

brigadeverte@stains.fr

ALLO AGGLO

0 800 074 904



URGENCE DE L'ESTRÉE

0149719000

HÔPITAL DELAFONTAINE

0142356140

URGENCES SOCIALES

115

CENTRE ANTI-POISON

0140054848

DÉPANNAGE ENEDIS

09 726 750 93

PHARMACIES DE GARDE

Dimanche 29 novembre 2020

DJAFFARDJEE

25, Av. Nelson Mandela

93240 STAINS

0148266350

Dimanche 6 décembre 2020

DU MOULIN NEUF

32, Parc du Moulin Neuf

93240 STAINS

0148210008

Météo du week-end

Sam. 28 nov.
2°/6°CDim. 29 nov.
3°/6°C5, rue Carnot • 93240 Stains
• Tél. : 01 71 86 33 51 •

Responsable de la publication:

Azzédine Taïbi • Responsable de

la communication : Emmanuel

Andréani • Rédactrice en chef :

Carole Sapia (carole.sapia@stains.fr)

• Rédaction : Rochdi Haoues

(rochdi.haoues@stains.fr) • Mehdi

Boudarene (mehdi.boudarene@

stains.fr) • Secrétaire de

rédaction : Nicolas Javelle

(nicolas.javelle@stains.fr) •

Accueil & administration : Mohamed

Aboulouafa (mohamed.aboulouafa@

stains.fr) • Photos :

Dragan Lekic - Julien Ernst •

Maquette : Ana Justo •

Impression : Rivet Presse Édition

Limoges 0555044950 •

Distribution : 01 48 21 17 28 •

Publicité : PSD 0142431212.



PEFC 10-31-1345 / Certifié PEFCE / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org

CONFINEMENT : votre journal reste ouvert

Stains actu reste ouvert au public en ce confinement 2 et l'équipe mobilisée pour vous tenir informé de ce qui est notamment mis en place en ville. Située au 5 rue Carnot, la rédaction se tient à votre disposition, de préférence sur rendez-vous, du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h. L'équipe est joignable par téléphone au 01 71 86 33 51 ou par mail à stainsactu@stains.fr.

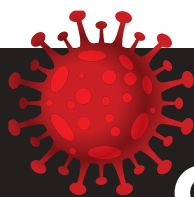
Prenez soin de vous.

INFO PRATIQUE

Fermeture du
service Population
au public
mardi 1^{er} décembre.

OFFRE D'EMPLOI

La ville recrute un
accompagnateur scolaire à la
Maison du temps libre.
Pour postuler, il suffit
d'adresser un CV et une lettre
de motivation à l'attention du
monsieur le maire à
recrutement@stains.fr.



INFOS COVID

0 800 130 000



Paris - Province - Etranger

21-23, rue Carnot
93240 STAINS

Tél. : 01 42 35 03 03

Suspension de la rubrique « Petites annonces »

Suite aux annonces
gouvernementales pour enrayer
l'épidémie de la Covid-19, Stains
actu suspend la rubrique Petites
annonces. Elle reprendra dès la
levée du confinement. Merci pour
votre compréhension.

VOUS NE RECEVEZ PAS VOTRE JOURNAL ?

Réclamez-le en le signalant à la
rédaction par téléphone au
01 71 86 33 51 ou par mail à
stainsactu@stains.fr

Décès

Marcel nous a quittés

Marcel Boucholtz qui a habité
Stains pendant 70 ans, avant de
s'établir dans une maison de retraite
à La courneuve, et que beaucoup
connaissaient en tant que plombier,
souvent sur son vélo, s'est éteint à
l'âge de 94 ans. L'ensemble de sa
famille, ses proches et amis tenaient
à remercier tous ceux qui leur ont
témoigné du soutien par des fleurs,
messages ou présence. Marcel a
rejoint son épouse Jeannine au
cimetière de Stains.

Jérémy nous a quittés

« Très touchés par les nombreuses
marques de sympathie que vous nous
avez manifestées lors du décès de
notre fils Jérémy Galaya, nous tenions
à vous remercier de tout cœur d'avoir
été à nos côtés physiquement ou par
la pensée pendant cette douloureuse
épreuve. Merci à vous tous et veuillez
trouver ici l'expression de notre
reconnaissance et de nos sincères
salutations. »

La famille Rénia et Galaya

LES MENUS DE LA SEMAINE

JEUDI 26 ENTRÉE Salade harmonie | **PLAT** Gigot d'agneau rôti à l'ail /
Haricots blancs | **DESSERT** St Bricet / Compote pomme pêche

VENDREDI 27 ENTRÉE Salade de betteraves bio* | **PLAT** Cassolette de
poisson au safran / Pommes de terre vapeur persillées | **DESSERT** Fromage
blanc aux fruits / Fruit frais

LUNDI 30 ENTRÉE Céleri rémoulade | **PLAT** Boeuf bourguignon /
Beignets de brocolis | **DESSERT** Petit suisse / Fruit frais bio*

MARDI 1^{ER} REPAS VEGGIE ENTRÉE Salade hollandaise, chou blanc
et gouda | **PLAT** Omelette nature / Épinards à la crème | **DESSERT** Brebis
crème / Tarte aux pommes

MERCREDI 2 ENTRÉE Sardines citron | **PLAT** Escalope de dinde label
rouge à la crème / Poêlée parisienne maison | **DESSERT** Emmental / Fruit frais

JEUDI 3 ENTRÉE Carottes râpées bio* à la coriandre | **PLAT** Saucisse de

Toulouse* Sp saucisse de volaille / Purée de pois cassés | **DESSERT** Tomme
blanche / Poire au sirop

VENDREDI 4 ENTRÉE Velouté de potiron | **PLAT** Filet de cabillaud sauce
basquaise / Blé | **DESSERT** Yaourt bio* brassé pomme caramel / Fruit frais

LUNDI 7 ENTRÉE Demi pomelo | **PLAT** Filet de colin meunière citron /
Petits pois cuisinés | **DESSERT** Fromage blanc / Biscuits sablés de Retz

MARDI 8 ENTRÉE Betteraves râpées persillées | **PLAT** Boulettes de bœuf
sauce Bercy / Pâtes papillons | **DESSERT** Camembert bio* / Fruit frais bio*

MERCREDI 9 REPAS VEGGIE ENTRÉE Salade verte | **PLAT**
Tajine de légumes, fruits secs et amandes / Riz bio* pilaf | **DESSERT** Chèvre
frais / Purée de pomme cassis

JEUDI 10 ENTRÉE Salade du pêcheur | **PLAT** Rôti de veau forestier /
Gratin de chou-fleur bio* | **DESSERT** Yaourt aromatisé / Fruits frais

* PRODUITS ISSUS
DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

PRATIQUE

ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

En application du décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

Je soussigné(e),

Mme/M. :

Né(e) le : , à :

Demeurant :

certifie que mon déplacement est lié au motif suivant (cocher la case) autorisé par le décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire :

Note : les personnes souhaitant bénéficier de l'une de ces exceptions doivent se munir s'il y a lieu, lors de leurs déplacements hors de leur domicile, d'un document leur permettant de justifier que le déplacement considéré entre dans le champ de l'une de ces exceptions.

1. Déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle ou un établissement d'enseignement ou de formation, déplacements professionnels ne pouvant être différés, déplacements pour un concours ou un examen.

Note : à utiliser par les travailleurs non-salariés, lorsqu'ils ne peuvent disposer d'un justificatif de déplacement établi par leur employeur.

2. Déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle, des achats de première nécessité dans des établissements dont les activités demeurent autorisées, le retrait de commande et les livraisons à domicile.

Note : achats de première nécessité y compris les acquisitions à titre gratuit (distribution de denrées alimentaires...) et les déplacements liés à la perception de prestations sociales et au retrait d'espèces.

3. Consultations, examens et soins ne pouvant être assurés à distance et l'achat de médicaments.
4. Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables et précaires ou la garde d'enfants.
5. Déplacement des personnes en situation de handicap et leur accompagnant.
6. Déplacements brefs, dans la limite d'une heure quotidienne et dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile, liés soit à l'activité physique individuelle des personnes, à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de toute proximité avec d'autres personnes, soit à la promenade avec les seules personnes regroupées dans un même domicile, soit aux besoins des animaux de compagnie.
7. Convocation judiciaire ou administrative et pour se rendre dans un service public.
8. Participation à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative.
9. Déplacement pour chercher les enfants à l'école et à l'occasion de leurs activités périscolaires.

Fait à :

Le : , à :

(Date et heure de début de sortie à mentionner obligatoirement)

Signature :



ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

En application du décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

Je soussigné(e),

Mme/M. :

Né(e) le : , à :

Demeurant :

certifie que mon déplacement est lié au motif suivant (cocher la case) autorisé par le décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire :

Note : les personnes souhaitant bénéficier de l'une de ces exceptions doivent se munir s'il y a lieu, lors de leurs déplacements hors de leur domicile, d'un document leur permettant de justifier que le déplacement considéré entre dans le champ de l'une de ces exceptions.

1. Déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle ou un établissement d'enseignement ou de formation, déplacements professionnels ne pouvant être différés, déplacements pour un concours ou un examen.

Note : à utiliser par les travailleurs non-salariés, lorsqu'ils ne peuvent disposer d'un justificatif de déplacement établi par leur employeur.

2. Déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle, des achats de première nécessité dans des établissements dont les activités demeurent autorisées, le retrait de commande et les livraisons à domicile.

Note : achats de première nécessité y compris les acquisitions à titre gratuit (distribution de denrées alimentaires...) et les déplacements liés à la perception de prestations sociales et au retrait d'espèces.

3. Consultations, examens et soins ne pouvant être assurés à distance et l'achat de médicaments.
4. Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables et précaires ou la garde d'enfants.
5. Déplacement des personnes en situation de handicap et leur accompagnant.
6. Déplacements brefs, dans la limite d'une heure quotidienne et dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile, liés soit à l'activité physique individuelle des personnes, à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de toute proximité avec d'autres personnes, soit à la promenade avec les seules personnes regroupées dans un même domicile, soit aux besoins des animaux de compagnie.
7. Convocation judiciaire ou administrative et pour se rendre dans un service public.
8. Participation à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative.
9. Déplacement pour chercher les enfants à l'école et à l'occasion de leurs activités périscolaires.

Fait à :

Le : , à :

(Date et heure de début de sortie à mentionner obligatoirement)

Signature :

